

Retraite à l'étranger: argent et climat sont des motivations

Une étude sur la migration à l'âge de la retraite montre que les considérations financières, les préférences climatiques ou encore les réseaux personnels sont différents critères de motivation de mobilité transnationale des retraité-e-s.



© Antonio / Adobe Stock

Pour réaliser sa thèse de doctorat ^[1], Livia Tomás est allée à la rencontre de 55 personnes de diverses nationalités, âgées de 64 à 89 ans, dont elle a recueilli les histoires de juin 2020 à août 2021, dans le cadre d'une étude de cas suisse-espagnole. De ce travail de terrain en est ressorti la mise en évidence de deux pratiques principales dans la mobilité des personnes âgées : certaines ont décidé de quitter la Suisse pour s'installer en Espagne pendant leur retraite, tandis que d'autres ont choisi de conserver leur domicile en Suisse tout en séjournant au moins trois mois par an en Espagne. Ce deuxième cas de figure se nomme la bilocalité.

Parmi les personnes qui ont décidé de s'installer en Espagne, on distingue trois catégories : les personnes qui migrent pour la première fois, celles qui retournent en Espagne et celles qui continuent à migrer. Par conséquent, différents types de mobilités transnationales peuvent être observés dans les données qualitatives allant de déplacements fluides à des migrations plus permanentes.

Parmi les motivations de la mobilité transnationale à l'âge de la retraite, cinq facteurs principaux sont étudiés par Livia Tomás : les considérations financières, les préférences climatiques, les sentiments d'attachement, les événements marquants de la vie, et les réseaux personnels. Toutes ces motivations ne jouent pas le même rôle. Par exemple, le désir d'un climat plus doux et d'un mode de vie plus sain et détendu représente une raison importante pour toutes les personnes interrogées de passer leur retraite, ou au moins une partie de celle-ci, en Espagne. Les sentiments d'attachement à l'Espagne peuvent également jouer un rôle dans la migration vers ce pays.

A contrario, il existe des différences importantes en ce qui concerne les préoccupations financières. En effet, les personnes ayant travaillé toute leur vie en Suisse migrent principalement pour maintenir leur niveau de vie pendant la retraite. Les personnes touchant une rente incomplète quittent la Suisse pour éviter de faire face à la précarité liée à des difficultés financières.

Bilocalité, une pratique choisie délibérément

En examinant les différences et les similitudes entre les personnes retraitées, cette thèse apporte une contribution importante à la compréhension des pratiques de mobilité transnationale développées au cours de la retraite. Elle permet ainsi d'élargir la recherche transnationale sur le vieillissement en prenant en compte plusieurs catégories au sein d'un même projet de recherche. De plus, elle souligne que la bilocalité s'avère être une pratique de mobilité spécifique motivée par des facteurs autres que ceux liés à la migration. Alors que cette forme de mobilité a été principalement présentée comme une alternative à l'installation dans un autre pays, cette thèse de démontre qu'elle est délibérément choisie.

Pour en savoir plus

Dans le cadre du projet Transnational Ageing : Post-Retirement Mobilities, Transnational Lifestyles and Care Configurations, dans lequel s'inscrivait cette recherche doctorale, des données quantitatives ont également été collectées en Suisse (première enquête sur le vieillissement transnational) et dans plus de quarante autres pays (deuxième enquête sur le vieillissement transnational). [Informations détaillées à ce sujet](#)

(Source : communiqué de presse)

Référence

Tomás, L. (2023). [Ageing transnationally: A comparative analysis of transnational mobilities in old age](#). [Doctoral dissertation, Université de Neuchâtel]. Libra Repository.

^[1] Cette thèse a été réalisée dans le cadre d'un projet de recherche mené par le Pôle de recherche national NCCR-on the move et soutenue récemment à l'Université de Neuchâtel.